

L'ÉCHEC DE LA GESTION FRANÇAISE DU LOUP



© CCO

Partout dans le monde, des études scientifiques ouvrent nos connaissances pour une bonne cohabitation avec la vie sauvage et les grands prédateurs. Certaines montrent même que les loups réduisent les accidents de la route avec les herbivores !

En France, hélas, on continue à tuer toujours plus de loups et à protéger si peu les troupeaux... Voici un point détaillé sur cette situation aberrante par le Dr Pierre Jouventin, ancien directeur de laboratoire CNRS d'écologie des animaux sauvages, et auteur de nombreux ouvrages dont *Le loup, ce mal-aimé qui nous ressemble*.

LES DÉFENSEURS DES LOUPS SONT-ILS DES IRRESPONSABLES ?

Il est difficile de trouver un sujet plus clivant que celui du loup et c'est justement pour cela qu'il amène à se poser des questions de fond sur la relation de notre espèce avec les autres. Au premier abord, comment ne pas plaindre l'éleveur qui trouve des cadavres de moutons éventrés ? Bien sûr, il n'élève pas des brebis pour leur seul bien-être, et il sait qu'elles sont destinées à l'abattoir. Mais s'il s'agit d'un petit éleveur qui aime son métier, il soigne ses bêtes, fait de longues journées et ne peut

comprendre qu'un prédateur protégé massacre son gagne-pain. Comment se fait-il que certains Français encouragent cette nuisance, se dit-il ? Ceux qui protègent les loups sont-ils contre les travailleurs et pour les voleurs ? Comment et pourquoi dialoguer avec de pareils irresponsables qui préfèrent les tueurs aux éleveurs ? Plutôt revenir à la situation précédente d'une France débarrassée de ces nuisibles en forçant les autorités à les abattre. Le remède n'est-il pas évident et ne suffit-il pas de se débarrasser des loups pour sauver les brebis ?

Malheureusement la biologie est complexe et ce raisonnement simpliste ne se vérifie pas : plus on tue de loups en France, plus il y a d'attaques sur les moutons ! Auparavant, le loup était pourchassé en Europe et son élimination de notre pays était possible, mais aujourd'hui nos voisins ont cessé cette persécution : il est à toutes nos frontières et en recolonisation partout. En outre, pouvant parcourir jusqu'à 100 km/j, il est capable de traverser le pays en quelques jours et l'Europe en quelques semaines... Ceux qui sont revenus par eux-mêmes d'Italie ont passé les Alpes en 1992 du fait qu'ils n'étaient plus traqués chez eux et ils ont trouvé un pays de cocagne, aux campagnes désertées par la déprise agricole, sans autre grand prédateur pour les concurrencer, où en conséquence le gibier abonde et surtout où les éleveurs avaient perdu la culture de la protection... Pourtant l'impossible cohabitation entre le mouton et le loup - qui semble évidente chez nous - amuse les éleveurs des pays de pastoralisme comme l'Espagne (4 fois plus de loups que chez nous), l'Italie (2 fois

plus), mais aussi la Roumanie et la Turquie qui continuent à élever des brebis au milieu des loups. Ils exportent même chez nous qui assurons seulement la moitié de notre consommation, notre pays étant peu compétitif dans ce secteur, avant même le retour du fauve.

Il faut dire que nos dirigeants n'ont pas aidé les éleveurs de moutons quand, en 1985, après que les services secrets français eurent coulé le Rainbow-Warrior, ils ont dû le rembourser largement à Greenpeace et supprimer en contrepartie les taxes sur la viande de mouton néo-zélandais, ce qui explique que, dans n'importe quel supermarché, vous trouverez du congelé néo-zélandais et non français... Pour les éleveurs des autres pays, à la différence du nôtre, le loup constitue une gêne mais facile à maîtriser, si du moins on met en œuvre le triptyque de protection : bergers (gardant des troupeaux limités en nombre), parc de regroupement nocturne (si possible électrique), chiens de protection (sélectionnés et éduqués).



© R. Collange

Patou sur la Réserve des Hauts Plateaux du Vercors

© Wikimedia commons



Gravure de chasse au loup en 1829
de Alexandre-Gabriel Decamps

Du côté des supposés irresponsables, les « écolos » comme nous estiment qu'au début de la sixième extinction de masse de la biodiversité, on ne peut plus continuer à éliminer de la nature tout ce qui empêche de faire du bénéfique, en particulier le loup qui était l'animal emblématique de notre pays. À la fin du 18e siècle, il y en avait entre 10 et 20 000. Ils ont été éradiqués en 1930, l'État attribuant des primes à ceux qui les abattaient. Beaucoup de Français ne connaissent du loup que la légende, craignant qu'il ne dévore les petits enfants et croyant qu'il suffit de l'éliminer localement pour régler le problème. Rappelons qu'aucune attaque de loup sur l'Homme n'a été rapportée en Europe depuis 40 ans que des relevés sérieux sont effectués. Par contre, les morsures de chien, son gentil descendant, représentent chaque année chez nous plusieurs milliers de recours aux urgences et de nombreuses hospitalisations avec un bilan de 33 décès au cours des vingt dernières années, les deux tiers de ces morsures concernant des enfants de moins de 15 ans...

PASSER DE LA LÉGENDE À LA SCIENCE ?

En 1753, le naturaliste Buffon décrivait ce mal-aimé comme « désagréable en tout, la mine

basse, l'aspect sauvage, la voix effrayante, l'odeur insupportable, le naturel pervers, les mœurs féroces, il est odieux, nuisible de son vivant, inutile après sa mort. ». Pendant des millénaires, les contes aux veillées ont fait trembler femmes et enfants. Depuis 70 ans seulement, la structure sociale du loup est très étudiée en Amérique du Nord, révélant une espèce à l'opposé de ce qu'on supposait. En Europe, le loup a été tellement persécuté qu'il nous fuit avec raison et n'est étudiable sommairement que par des pièges-photos ou en l'équipant d'un émetteur qui permet de suivre ses déplacements. Le biologiste américain, Adolph Murie fut le premier à observer qu'il vit le plus souvent en groupe familial autour d'un couple dominant, seul à se reproduire.

Tous les membres de la meute nourrissent et veillent sur les jeunes du couple dominant. Mais quand ils deviennent adultes et cherchent à se reproduire, ils tentent de s'accoupler pendant l'hiver. Leurs aînés les en empêchent, le mâle dominant menaçant et excluant les mâles les plus téméraires. Ces solitaires partent alors parfois très loin pour trouver une conjointe et un territoire de chasse afin de fonder une nouvelle meute. De même, la femelle dominante castre psychologiquement et



Chasseur posant à côté de sa proie
dans le Wolfstein, en Allemagne, 1914

© Wikimedia commons

physiologiquement les autres femelles pour les empêcher de s'accoupler et mettre bas, ce qui détournerait une partie de la nourriture qui doit aller à ses petits. Or la mortalité des louveteaux à l'issue des dix premiers mois varie entre 50 et 80 %. Le couple fondateur pratique l'entraide, et reste normalement fidèle toute la vie. C'est un rare exemple de monogamie stricte chez les mammifères : le mâle - pourtant plus grand - respecte la femelle, la « galanterie » étant innée chez le « grand méchant loup » ! Chassant dès qu'il le peut en équipe hiérarchisée sous la conduite des plus expérimentés, le loup élargit son régime alimentaire et sa niche écologique puisqu'il se nourrit d'herbivores jusqu'à dix fois plus gros que lui. Il pratique des techniques de chasse si sophistiquées qu'elles ont été imitées par les peuples premiers. Le loup instaure « l'écologie de la peur » parmi les ongulés et fait le désespoir des bergers attirés à un bout du troupeau pendant que les compères attaquent à l'autre bout...

Considéré par beaucoup de médias (surtout locaux) comme un animal uniquement nuisible, les recherches depuis les années

1900 ont montré que ce prédateur est en fait très utile au milieu naturel et même à ses proies. Cela a été mis en évidence dans le Parc National de Yellowstone aux États-Unis où s'est réalisée involontairement une expérience grandeur-nature. Dans la vision ancienne de la conservation, les gestionnaires avaient éliminé tous les loups du parc croyant favoriser leurs proies. C'est le contraire qui est arrivé puisque les herbivores se sont retrouvés en surnombre, faméliques, dégradant la végétation pour survivre, ce qui a fait fuir la petite faune comme les passereaux et même les castors¹.

Les loups réintroduits ont traqué les ongulés les empêchant de pulluler, de se regrouper en grands troupeaux, de désertifier les prairies : « l'écologie de la peur » a restauré les milieux et leurs faunes². Ces prédateurs sont d'autant plus doués qu'ils repèrent les faibles et les malades afin d'économiser leurs forces. Ce faisant, ils limitent les risques d'épidémie (« effet vétérinaire »). L'écologie scientifique a compris que les superprédateurs, comme les

1 - <https://www.jeparsauxusa.com/loups-a-yellowstone/>

2 - <https://lejournal.cnrs.fr/articles/des-loups-des-cerfs-et-nous?>



© S. Montagnon

requins ou les lions qui se trouvent au sommet de la pyramide alimentaire, ne se contentent pas de chasser leurs proies pour se nourrir, ils structurent les écosystèmes dont ils constituent les « clefs de voûte » ! Les Inuits avaient raison quand ils affirmaient que « le loup conserve les troupeaux en bonne santé ».

Autre découverte plus surprenante : les loups parcourent en permanence leur territoire de chasse en suivant les voies humaines de communication, toujours pour économiser leur énergie. Des chercheurs nord-américains³ ont voulu savoir si cela faisait fuir leurs proies et limitait les accidents automobiles : ils ont calculé qu'en suivant les routes, les prédateurs réduisent d'un quart les collisions entre voitures et grands herbivores ! En France, le sanglier est l'un des gibiers favoris du loup, et il suffirait de stopper son massacre pour juguler en dix ans - gratuitement et sans effort - l'explosion démographique des « cochongliers » créés et entretenus par les chasseurs⁴ ! Idem avec le chevreuil et le cerf qui se délectent des jeunes plantations d'arbres, au grand désespoir des forestiers.

Dernière utilité des « nuisibles » : ils réduisent la transmission des tiques en régulant les ongulés qui les transportent. Moins les herbivores sont régulés, plus les tiques se multiplient et transmettent aux humains la maladie de Lyme difficile à soigner et envahissante dans bien des pays.

3 - J.L. Raynor, Corbett A. G. and D.P. Parker, 2021, *Wolves make roadways safer, generating large economic returns to predator conservation*, PNAS 118 (22) e2023251118 | <https://doi.org/10.1073/pnas.2023251118>

4 - P. Jouventin, *L'imposture des cochongliers, Goupil*, pp.11-22.



Loups dans le Parc National de Yellowstone

SAVEZ-VOUS COMPTER LES LOUPS À LA MODE DE CHEZ NOUS ?

Chiffrons la réalité. L'impact des loups sur les moutons est minime : 0,01% alors que le transport des brebis en tue 4%.⁵ Sans compter le personnel et les subventions qui doivent au moins tripler la note, la gestion du loup en France coûte trente millions d'euros par an, soit le montant des dégâts annuels des sangliers, ou ce que rapportent chaque année les écotouristes venant voir les loups en liberté dans le Parc de Yellowstone ! Les autorités ont décidé, pour satisfaire les syndicats d'éleveurs, qu'il fallait en éliminer chaque année plus de 20 %, mais les attaques ont augmenté... En excluant les nombreux loups braconnés et écrasés sur les routes, 117 loups/an peuvent

légalement être tués sur les 624 officiellement décomptés en France. Comment a-t-on obtenu un chiffre aussi précis alors que les loups sont autrement plus difficiles à compter que les moutons ?

En analysant la méthode de calcul, on apprend que ce chiffre précis n'est que théorique : c'est la moyenne comprise entre les intervalles de confiance de 400 et 800 loups... Pour éviter de les recompter, on récolte des crottes et des poils sur le terrain pour identifier chaque loup par séquençage de l'ADN, puis on utilise des méthodes de comptage sophistiquées. C'est fait sérieusement mais c'est un marteau-pilon (très coûteux) pour écraser une mouche.

5 - Ouvrage collectif sous la coordination d'H. Boyac, 2017, Le loup, un nouveau défi français, De Borée.



©Yellowstone National Park

Meute de loups dans le Parc National de Yellowstone



© Yellowstone National Park

Etude de suivi du loup dans le Parc National de Yellowstone

Des biais énormes mettent hors d'atteinte cette précision :

1) dans la même meute, le nombre d'individus varie du simple au double selon la saison, c'est-à-dire les naissances et les départs. On essaie d'y pallier en distinguant les jeunes des adultes par les traces et les hurlements mais c'est approximatif.

2) les naturalistes de terrain, qui passaient leurs week-ends à suivre les traces et à récolter des prélèvements, transmettent de moins en moins leurs données aux autorités, craignant à juste titre qu'elles soient utilisées pour abattre les loups soi-disant protégés en Europe par les conventions de Bonn et Berne, des dérogations étant accordées chaque année en France. Bref, admettons qu'il est impossible de compter précisément les loups, base des quotas : on ne peut donner qu'une estimation.

De toutes manières, les syndicats d'éleveurs et de chasseurs ne s'embarrassent pas de ces

arguties. Tout ce qu'ils voient, avec raison, c'est que les attaques ne cessent pas. Au lieu de critiquer la méthode de gestion, ce qu'ils ne savent pas faire, ils demandent carrément de recompter eux-mêmes les loups en vue d'en trouver plus et d'en faire abattre plus ! C'est l'Office Français de la Biodiversité (OFB) qui doit endosser la responsabilité de ce Plan-Loup qui ne satisfait ni les pro, ni les anti-loups. Le personnel de l'OFB intègre maintenant celui de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage où se trouvent de bons naturalistes de terrain mais, le 21 octobre au Congrès des élus de montagne, leur supérieur hiérarchique à tous, Julien Denormandie, Ministre de l'Agriculture d'alors et poulain du Président, a donné raison aux syndicats et tort à ses subordonnés compétents...

Le roi de ces méthodes ubuesques de dénombrement est l'élu rural Christian Hubaud qui - près du village où un loup braconné a été pendu devant la Mairie sans que personne ne

soit inquiété par la gendarmerie - a estimé les loups français à 60.000, soit plus que le total de leur population européenne... En tout cas, le remède est à la mesure de notre époque : il suffit de corriger le compteur pour abattre plus de loups et acheter la paix sociale ! En matière de gestion de la faune sauvage, notre pays vit dans le passé, en retard d'un demi-siècle sur la conception de la nature des pays anglophones ou nordiques⁶. Il faut distinguer deux cultures antagonistes que révèle le loup :

1) soit c'est un ennemi à supprimer pour le fermier d'antan et le technocrate d'aujourd'hui puisque tous deux exploitent la nature jusqu'à l'épuisement, ce dont on perçoit aujourd'hui les limites;

2) soit c'est un ami pour les peuples premiers (Amérindiens, Mongols) qui le connaissaient et le vénéraient. Eux n'étaient pas en concurrence avec lui puisqu'ils prélevaient aussi non pas le « capital » mais « les intérêts » de la nature, alors inépuisable car renouvelable ! Le loup sépare ceux qui continuent à rouler en chantant vers le précipice et ceux qui commencent à réapprendre qu'il faut ménager les autres vivants pour vivre et cohabiter en harmonie sur la seule planète habitable...

6 - V.Chansigaud, 2017, *Les Français et la nature : pourquoi si peu d'amour ?*, Actes-Sud, coll. Mondes Sauvages.



Le loup de Vignieu, abattu en 1954, entraînant la disparition du canidé sur le territoire français pendant plus de 30 ans

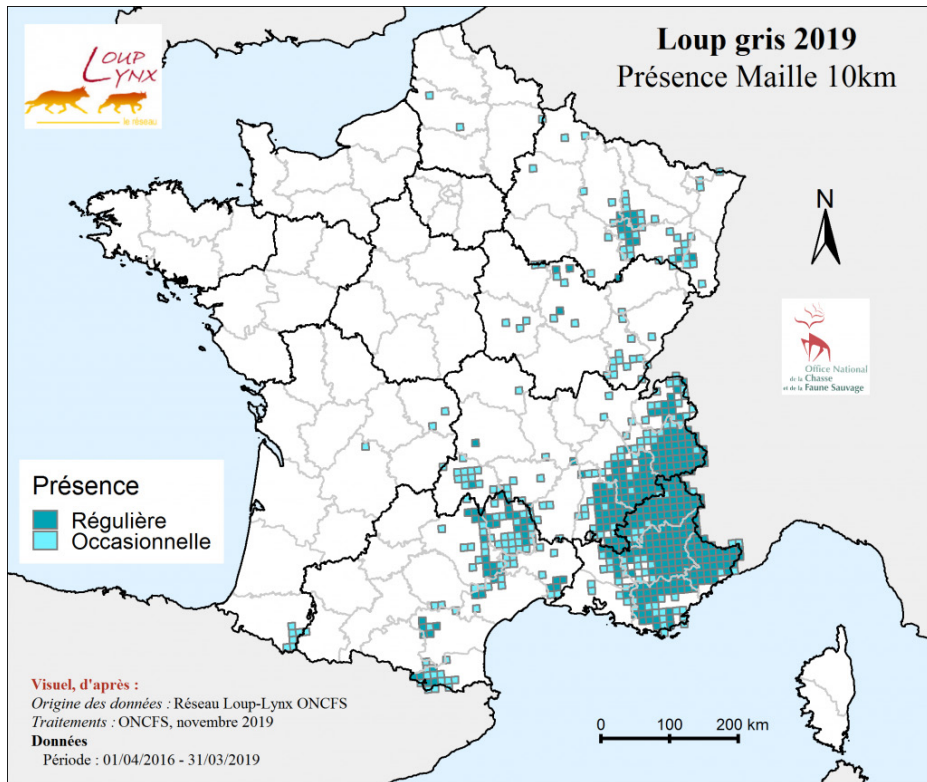
© CC0

Pour revenir au présent, la gestion du loup n'est pas chez nous une question de science ni même d'écologie politique, mais de politique politicienne, d'électorisme. La Fédération Nationale des Chasseurs, les syndicats d'éleveurs, la FNSEA, sont pour une fois d'accord et doués pour convaincre les gouvernants de satisfaire leurs demandes en échange de la promesse de leurs voix. Par contre, les amis des animaux et de la nature - qui représentent un nombre au moins dix fois plus élevé d'électeurs - n'ont pas ce don et ne déversent pas, eux, du purin devant les préfectures pour se faire entendre... Bref, tuer des loups n'est, pour la plupart des élus, pas cher payé pour une éventuelle réélection !



© ASPAS

Manifestation d'éleveurs anti-loup à Gap en 2015



Répartition de la population de loups sur le territoire en 2019 selon l'ONCFS



LE CONTRAIRE DE CE QU'IL FALLAIT FAIRE ?

Bien sûr, nous comprenons les doléances des éleveurs sincères, mais normalement, ils sont largement indemnisés de leurs pertes par la collectivité : les chômeurs des usines qui ferment ne peuvent pas, eux, crier au loup... La difficulté réside dans le fait que la catégorie « éleveur » n'est pas homogène : les gros éleveurs qui disposent d'une trésorerie peuvent patienter pendant les mois de délais dus à la machinerie administrative alors que les petits en arrivent parfois à ne pas déclarer leurs attaques, n'ayant pas de temps à perdre en paperasse et vivant dans la précarité. Pourtant l'État fait plus que son possible, du moins si on sait remplir les dossiers et être patient : outre le remboursement des brebis tuées au double de leur valeur, il finance souvent le matériel, les abris de bergers, le personnel (2 500 €/mois par berger) et les chiens de protection (300 € à l'achat - ce qui est insuffisant - plus 652 €/an pour l'entretien, dont les croquettes).

Les sondages montrent que 80% de la population française souhaite la cohabitation avec le loup et c'est avec plaisir que cette majorité de citoyens dédommage ces attaques traumatisantes. Elle aimerait en échange que ces indemnités ne soient attribuées que si le troupeau est bien gardé, comme c'est contrôlé à l'étranger. En France, le personnel technique chargé de vérifier les dires des éleveurs reçoit des consignes de modération, pour ne pas dire d'aveuglement. Or la majorité des attaques est curieusement concentrée sur le quart des élevages, ceux qui sont probablement mal gardés...

D'après la Cour des Comptes, seules 15% des attaques dédommagées sont attribuées

avec certitude au loup, 85% sont douteuses et qualifiées de « loup non exclu », ce qui n'empêche pas le versement ! Avant le retour du loup, des milliers d'attaques de chiens errants sur les moutons étaient comptabilisées par an. Des attaques qui ont mystérieusement disparu depuis que celles du loup sont indemnisées...



© R. Collange

Troupeau de moutons dans la Réserve des Hauts Plateaux du Vercors

Aux deux extrêmes, nous avons :

- 1) soit des gros éleveurs qui, comme dans l'optimisation fiscale, ont tout compris pour bénéficier des failles du système, très organisés pour demander et encaisser le maximum mais dépensant le minimum pour protéger des troupeaux de milliers de moutons, trop grands pour être bien gardés et dégradant les alpages sous couvert de pastoralisme.
- 2) soit, à l'opposé, de petits et rares éleveurs qui sont parvenus à se protéger du loup en s'inspirant de l'étranger et qui ne demandent plus d'aide à l'État puisqu'ils se débrouillent seuls, mais qui sont pris pour des traîtres par ceux qui profitent de l'effet d'aubaine...⁷

7 - Voir sur la chaîne Youtube 'Pierre Jouvantin-Le génie des bêtes' un témoignage d'éleveurs responsables dans la vidéo intitulée 'Élever des moutons au milieu des loups'.

Sans doute n'est-il pas facile, quand on a appris à élever des moutons en l'absence de loups, de changer complètement de méthode, d'accepter le supplément de travail et la baisse de revenus que cela suppose, particulièrement quand les parcelles ne sont pas d'un seul tenant et faciles à enclorre électriquement, ou qu'on ne dispose pas d'une grande bergerie pour la nuit... Ces éleveurs sont contraints soit de tricher, soit de cesser leur activité, soit de s'inspirer de l'étranger pour revenir à l'ancienne culture de protection des troupeaux.

Cela va jusqu'à réapprendre la conduite délicate des chiens de protection. Bien que des lignées dans les élevages spécialisés soient en voie de reconstitution, les patous ne gardaient plus les troupeaux du loup depuis presque un siècle : ils n'étaient plus sélectionnés dans ce but par les éleveurs canins mais pour avoir un beau pelage... Leurs nouveaux maîtres ont cru au début que ces chiens spécialisés savaient tout par instinct et l'administration ne leur a pas donné le mode d'emploi avec... Les éleveurs ne savaient pas qu'il ne faut jamais garder le chiot à la maison mais dans la bergerie pour qu'il considère le troupeau comme sa famille et apprenne à le défendre contre les prédateurs. Les professionnels qui veulent éviter ces complications prennent des races toujours restées au contact des grands prédateurs comme les Bergers des Abruzzes ou d'Anatolie. Mais ils sont parfois agressifs envers les touristes, pas toujours bien informés sur le comportement à adopter près d'un troupeau.

En ce qui concerne les responsables administratifs chargés de gérer au niveau national la protection des moutons contre les loups, ils se sont trompés d'adresse dans une logique politicienne : ceux qui savaient

n'étaient pas les syndicats d'éleveurs qui réclament toujours plus d'aides pour abattre les loups, mais les éleveurs des pays voisins où la cohabitation a toujours été possible. Peut-être aurait-il aussi fallu lire la littérature scientifique ? Sur 25 ans de données dans plusieurs États américains, il a été montré statistiquement que l'abattage des loups est contre-productif : les tuer augmente le nombre d'ovins et bovins attaqués les années suivantes !⁸



Berger d'Anatolie avec un collier contre les morsures de loup

© Wikimedia Commons

Vous vous souvenez que les loups en meute sont inféodés à un territoire alors que les solitaires partent souvent au loin. Or les scientifiques nord-américains⁹ ont démontré, en équipant d'émetteurs les rescapés des meutes décimées par les chasseurs, qu'elles éclatent lorsque les plus hardis sont abattus, c'est-à-dire lorsque le couple dominant est

8 - Wielgus RB, Peebles KA, 2014, Effects of Wolf Mortality on Livestock Depredations. *PLoS ONE* 9(12): e113505.

9 - G. Chapron, A. Treves, 2016, Blood does not buy goodwill : allowing culling increases poaching of a large carnivore (bit.ly/goodwillpaper); A. Treves, M. Krofel, and J. McManus, 2016, Predator control should not be a shot in the dark

tué. La castration psychophysiologique - que le couple fondateur exerçait sur les dominés - cesse quand il est éliminé : les loups castrés en groupes cantonnés deviennent alors des solitaires nomades qui cherchent conjoint et territoire pour fonder une nouvelle meute... comme en ce moment partout en France et jusqu'en Bretagne !

Les loups expérimentés ayant été supprimés, les survivants sont, de plus, incapables de chasser les animaux sauvages, difficiles à capturer et nécessitant une action de meute. Les migrants se rabattent sur des proies faciles et à la portée d'un isolé : les animaux domestiques ! En abattant les dominants avec des carabines à longue portée équipées de lunettes de visée nocturne, on essaime donc les meutes et on pousse les survivants à attaquer les moutons mal gardés... Une étude récente comparant les différentes méthodes de protection contre les

grands prédateurs a conclu¹⁰ que la méthode létale est inefficace alors que la clôture électrique évite plus de 75% des attaques !

La gestion française du loup est un échec humiliant puisque de 2010 à 2020, lorsque le quota d'abattage est passé de 10 à 20%, les attaques ont augmenté au lieu de baisser. Notre pays de paradoxes est à la fois celui qui dépense le plus pour protéger les moutons et celui qui compte le plus d'attaques : 60 000€ dépensés par loup abattu, 25 moutons tués par loup et par an¹¹ (ce qui fait beaucoup et suggère la triche)...

10 - A.Bruns, A.Waltert, I.Khorozyan, 2020. The effectiveness of livestock protection measures against wolves (*Canis lupus*) and implications for their co-existence with humans. *Global Ecology and Conservation*, 21, e00868 & thèse d'Oksana (www.theses.fr/2021MONTG041)

11 - Ouvrage collectif sous la coordination d'H.Boyac, 2017, *Le loup, un nouveau défi français*, De Borée.



Équipement d'aide à la lutte contre les attaques de grands prédateurs. Parc de nuit ovin électrifié dans le Vercors.

Le ministère de la Transition écologique organise une consultation publique par internet pour fixer le prochain quota d'abattage : 80 à 90% des réponses demandent sa réduction et, chaque année, il augmente... Veut-on dégoûter les Français de la démocratie ?

Il est inadmissible mais explicable que le pays des droits de l'homme - et non des animaux - s'avère incapable de protéger une espèce emblématique comme il en a pris l'engagement au niveau international. C'est d'autant plus décevant que cette protection soulève peu

de difficultés chez nos voisins ! Dans les Abruzzes, des ongulés ont été réintroduits par l'administration dans les réserves où se trouvent les loups, pour les nourrir et les détourner des troupeaux bien gardés : les écotouristes apportent aux villageois une source de revenus complémentaire à l'élevage et les Espagnols leur emboîtent le pas. Quand, en France, la gestion du loup consistera-t-elle non pas à tuer le plus possible mais à réduire les attaques sur les moutons ? Quand notre pays sortira-t-il du Moyen Âge naturaliste ?

DE PETITES NOTES D'ESPOIR...

Au moment de boucler ce dossier, nous apprenons par l'État que le nombre de loups en France a été largement revu à la hausse (921 !), et que pour la première fois, les attaques sur les moutons ont légèrement diminué en 2021. Du fait que les attaques se font surtout dans les "zones de colonisation récentes", où les éleveurs ne connaissent pas les méthodes de protection, on peut en déduire que les éleveurs des "zones historiques" sont en train de s'adapter et de protéger plus efficacement leurs troupeaux, mais les chasseurs-éleveurs vont plutôt en conclure que l'abattage des loups porte ses fruits... Malgré cette baisse des prédateurs, l'État annonce que désormais 174 loups au lieu de 117 pourront être légalement abattus... Cependant, un nouveau plan d'action loup est en préparation et 8 dossiers de dédommagement ont enfin été refusés en 2021 : à partir de la 3e attaque sur 12 mois, si l'élevage n'est pas protégé ou reconnu non-protégeable, il n'est pas indemnisé. C'est encore bien plaisant mais mieux vaut tard que jamais !



À lire pour aller plus loin

Le loup, ce mal-aimé qui nous ressemble
de Pierre Jouventin, 2021,
Editions HumenSciences – 248 pages, 18 euros
(non en vente auprès de l'ASPAS)